Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 31 janvier 2017

n° 19305

Harlem Désir en Roumanie : « Nous souhaitons une Roumanie forte dans une Europe forte ». La presse roumaine relate la visite à Bucarest du secrétaire d'Etat français chargé des Affaires européennes, Harlem Désir (30 et 31 janvier 2017). « *La France souhaite une Roumanie forte dans une Europe forte* » (Radio Romania Actualitati), « *Teodor Melescanu : les discussions avec Harlem Désir, une excellente opportunité pour reconfirmer la volonté de développer le dialogue politique bilatéral* » (Agerpres), *« L'Allemagne-la France-les Etats-Unis : le gouvernement roumain doit poursuivre la lutte contre la corruption »* Evenimentul Zilei, titrent les médias. Le secrétaire d'Etat a souligné à cette occasion *qu'« en ce moment où l'Europe est confrontée à de très grands défis sur le plan international et aussi sur le plan intérieur, l'amitié, la solidarité entre la France et la Roumanie sont tout à fait décisives ».*

Les médias accordent une grande attention aux déclarations du Secrétaire d'Etat concernant l'Etat de droit et la lutte anti-corruption en Roumanie : *« [Le dernier rapport MCV] est positif, il est équilibré, il est complet et il indique clairement les dernières étapes pour que ce mécanisme soit levé, ce qui je crois est une attente forte de la Roumanie. Et ce qui est important pour nous c'est de consolider les efforts qui ont été engagés par la Roumanie ces dernières années afin d'assurer la mise en œuvre effective des réformes et leur irréversibilité. Je crois que c'est un enjeu déterminant pour l'avenir, pour continuer à renforcer les institutions roumaines, renforcer l'Etat droit, la lutte contre la corruption. Je suis venu aussi dire que nous savions que la sagesse et le dialogue allaient permettre de répondre positivement à ce rapport de la Commission européenne. »* (Digi24, Realitatea TV, Agerpres, News.ro, News.ro, Mediafax, HotNews.ro, RFI Roumanie, Radio România Actualități, Radio Roumanie internationale).

Lors de sa visite, le Secrétaire d'Etat s'est entretenu avec Teodor Meleșcanu, ministre des Affaires étrangères, Ana Birchall, ministre déléguée aux Affaires européennes, George Ciamba, secrétaire d'Etat au sein du ministère des Affaires étrangères et avec Leonard Orban, Conseiller présidentiel pour les Affaires européennes.

«*La France est un pays avec lequel nous avons une relation privilégiée, placée sous l'égide d'un partenariat stratégique qui a été transposé dans la réalité par une feuille de route particulièrement complète, actualisée le 10 juin 2016. (…) Nous avons eu un très bon échange d'opinions sur l'état et les perspectives de la relation franco-roumaine, nous avons reconfirmé l'intérêt commun pour la poursuite de la coopération sous tous les aspects et pour poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route du partenariat stratégique* », a déclaré Teodor Meleşcanu, lors de la conférence de presse (Agerpres) .

Les ministres ont également réaffirmé à l'occasion de cette visite l'importance majeure accordée par la Roumanie et la France au parcours européen de la République de Moldavie

et ont convenu d'organiser une nouvelle réunion du Groupe d'action européenne de la République de Moldavie (GAERM), dont ils sont co-présidents, en marge d'une prochaine réunion du Conseil des Affaires étrangères (*News.ro*).

Grâce et allègement de la législation pénale. Les médias s'interrogent sur la suite qui sera réservée par le Gouvernement roumain, dominé par les sociaux-démocrates, aux deux projets sur la grâce et la dépénalisation de certaines infractions.

Florin Iordache, ministre de la Justice, a déclaré hier, à l'issue d'une consultation publique sur le sujet, qu'il n'avait pas encore décidé de la forme sous laquelle les deux textes seraient soumis à l'attention du conseil des ministres (*Agerpres*). Selon la presse, le texte sur la grâce, qui vise à désengorger les prisons roumaines, pourrait être adopté par les ministres sous forme de projet de loi et envoyé pour être débattu au Parlement. Le projet pourrait également être élargi pour reprendre d'autres propositions formulées en 2016 par le Parti national libéral (PNL).

D'autre part, le conseil des ministres pourrait « très probablement » procéder demain à l'adoption du texte sur l'assouplissement de la législation pénale, sous forme d'ordonnance d'urgence, dont l'entrée en vigueur est automatique après son dépôt auprès du Parlement. Toutefois, le texte pourrait subir quelques modifications : l'enquête pour abus de service ne sera plus conditionnée à la plainte préalable de la victime, le seuil du préjudice minimum obligatoire fixé à 200 000 lei (44 000 euros) sera abaissé (*HotNews.ro*).

De nouvelles manifestations contre la grâce et l'allègement de la législation pénale sont annoncées pour dimanche 5 février à travers le pays. Les organisateurs annoncent sur les réseaux sociaux que des manifestations pourraient également avoir lieu demain, si le Gouvernement « ignore les revendications de la rue » et adopte les deux projets controversés (*Digi24*). Environ 90 000 personnes ont manifesté dimanche dernier à travers la Roumanie contre ces deux projets.

L'opposition a réaffirmé son intention ferme de déposer une motion de censure contre le Gouvernement si les deux textes ne sont pas abandonnés, mais elle est loin d'avoir la majorité nécessaire de voix au Parlement (*Agerpres*).

Budget 2017. « *Le projet de budget 2017 élaboré par le Gouvernement me semble problématique, trop optimiste et surévalué. Il prévoit une augmentation très importante des dépenses, d'environ 15%, sans une justification pertinente* », a déclaré aujourd'hui le Président Klaus Iohannis à l'issue d'une réunion du Conseil supérieur de défense nationale (CSAT), qu'il a convoqué pour analyser les budgets des institutions chargées de la sécurité nationale.

Malgré l'augmentation spectaculaire des dépenses, le projet de budget prévoit des baisses - allant de 8% à 18% - des budgets du service de renseignement intérieur (SRI), du service du renseignement extérieur (SIE), des services des télécommunications spéciales (STS), du service de protection et de gardiennage (SPP), mais une augmentation du budget du ministère de la Défense pour atteindre 2% du PIB (*Agerpres*, *Digi24*). Malgré des réserves, le Président a annoncé l'avis favorable du CSAT aux budgets des institutions chargées de la sécurité nationale (*Agerpres*).

La convocation du CSAT a retardé l'adoption du projet de budget par le Gouvernement, prévue initialement pour le 27 janvier, notent les médias. Liviu Dragnea, président du Parti social-démocrate (PSD) a affirmé que « *tout retard en ce qui concerne le budget public ne profite à personne* », rappelant que l'avis du CSAT sur le budget n'était que consultatif (*Agerpres*).

Le projet de budget a été également analysé par le Conseil fiscal, qui a estimé que le document comportait une évaluation trop optimiste des recettes budgétaires, doublée par une sous-évaluation des dépenses. Ce déséquilibre pourrait conduire à une augmentation du déficit au-delà de la limite de 3% du PIB, imposée par le traité de Maastricht. S'agissant

des recettes, le conseil a indiqué que le niveau estimé des revenus issus des fonds européens n'était pas comparable aux niveaux observés les années précédentes. En ce qui concerne les dépenses, le conseil a estimé que les coûts liés au personnel et à l'acquisition des biens et services sont sous-évalués. Enfin, le conseil a noté une diminution de la contribution de la Roumanie au budget de l'Union européenne (*Mediafax*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Le reportage diffusé la semaine dernière par *France 2* (magazine "Cash Investigation") sur l'industrie du bois en Roumanie a été largement relayée par les médias roumains (*Adevărul*, *Digi24*, *Business24*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie